

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15	L'an Deux Mil vingt six Le 30 Mars à 18h30 Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Présents	13	Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 Avril 2026
Votants	14	PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis, TOURNAIRE Florent, FORT Sylvette, GODEY Christelle, BRU Thierry, MAILLY Caroline, POLLET Maxime, RIPALT Catherine, PORTES Patrick, MULLER Bénédicte, RIGAUD François, ROUACH Anne-Marie, GOURVENNEC Stéphane
absents	02	ABSENTS : REBEYROL Elodie, VIEILLEFOSSE Vincent.
Procurations	01	PROCURATIONS : VIEILLEFOSSE Vincent à FORT Sylvette SECRETAIRE DE SEANCE : FORT Sylvette

OBJET : Affectation des résultats 2025 budget annexe Activités Economiques

Le Conseil Municipal de Hautefort, après avoir entendu le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 et considérant les éléments suivants :

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté	6 585,08
Résultat d'investissement antérieur reporté	100 238,15

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 0

Résultat de l'exercice	-17 708,84
Résultat antérieur	100 238,15
Solde d'exécution cumulé (001)	82 529,31

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	82 529,31
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
Excédent de financement de l'investissement	82 529,31

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	024-212402101-20260430-2026-029-DE	20 016,11
Résultat antérieur	Accusé certifié exécutoire	6 585,08
	Réception par le préfet : 06/05/2026 Publication : 06/05/2026	

Le présent document peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale sur le site internet www.telerecours.fr.

Total à affecter 26 601,19

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	0,00	
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00	
TOTAL du 1068		0,00
3° Restes sur excédents de fonctionnement <u>à reporter au BP sur ligne 002</u> (en recettes si >0 et en dépenses si <0)	26 601,19	

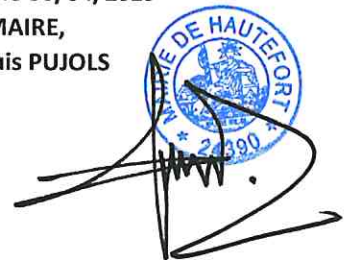
Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** l'affectation des résultats de l'exercice 2025 au budget annexe Activités Economiques 2026 conformément au tableau ci-dessus.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 30/04/2026
LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

Le présent document peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale sur le site internet www.telerecours.fr.